

[english will follow]

LA JEUNESSE AU CARREFOUR

Entre famille, communauté, État et société

Quels enjeux pour les droits de la jeunesse dans un environnement familial, communautaire, culturel et social en transformation ?

**APPEL À COMMUNICATIONS RÉSERVÉ AUX DOCTORANTS,
POSTDOCTORANTS OU CHERCHEURS DONT LE DOCTORAT EST TERMINÉ
DEPUIS MOINS DE 4 ANS.**

À l'approche de l'anniversaire des trente ans de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'équipe de recherche en partenariat ADAJ sur l'accès au droit et à la justice organise conjointement avec le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale un colloque à Montréal (Québec, Canada) les **23 et 24 mai 2019**.

Doctorants, postdoctorants et jeunes chercheurs de toutes les disciplines en lien avec la jeunesse (droit, travail social, éducation, sociologie, psychologie, ...) sont invités à soumettre leur proposition afin de participer à ce colloque international. Partageant la scène avec des experts aguerris, l'occasion vous est offerte de présenter vos résultats de recherche, de discuter et de soumettre vos idées sur les droits de la jeunesse dans le cadre d'un événement scientifique d'envergure.

I. DESCRIPTION DU COLLOQUE

Sous le thème *Quels enjeux pour les droits de la jeunesse dans un environnement familial, communautaire, culturel et social en transformation ?*, la jeunesse contemporaine sera étudiée à travers les diverses relations qu'elle entretient avec son environnement. L'événement sera organisé autour de quatre tables rondes qui exploreront successivement les relations du jeune dans sa famille, ses communautés d'appartenance, les pratiques d'intervention et l'État, et la société.

Chacune des tables rondes durera 1h15 et chacun des conférenciers bénéficiera de 15 minutes de présentation. Une période d'échanges avec la salle de 15 minutes est prévue à la fin de chacune des tables rondes.

TABLE RONDE 1 - JEUNES ET CONFIGURATIONS FAMILIALES

Les transitions familiales, que ce soit dans le contexte de la séparation des parents, d'une recomposition familiale ou du retrait du jeune de sa famille pour des raisons de protection, entraînent pour lui des changements importants dans ses rapports avec la famille. La rupture ou le maintien des liens personnels avec ses parents ou l'un d'eux, la présence d'un beau-parent sont, parmi d'autres, des situations qui obligent le jeune à s'adapter à la réalité des changements familiaux. Quelle est la place du jeune dans le processus de séparation et ensuite au sein de sa famille reconfigurée? Voilà le questionnement central de cette table-ronde qui s'intéressera également à des questions plus précises comme celle du statut du beau-parent, des protections juridiques des relations personnelles du jeune avec des adultes significatifs pour lui, du statut de la famille de substitution.

TABLE RONDE 2 - JEUNES, COMMUNAUTÉS ET APPARTENANCE

Si la pérennité des communautés repose bien souvent sur leurs plus jeunes membres, l'appartenance communautaire est tout autant cruciale pour le bien-être et la construction identitaire des jeunes eux-mêmes. De ce fait, les acteurs et institutions étatiques sont amenés à prendre en compte ces affiliations lorsque sont mis en doute les besoins, les intérêts ou les droits des jeunes. Par ailleurs, ces derniers peuvent jouer un rôle actif en choisissant ou en créant leurs propres communautés – par exemple, à travers les médias sociaux – et ces multiples affiliations seront décisives pour de nombreux aspects de leur vie actuelle et future.

Ce thème invite à explorer les rapports des jeunes à l'égard des communautés dans lesquelles ils grandissent, et l'éventail de voix possibles pour composer avec ces relations.

TABLE RONDE 3 - JEUNES, INTERVENTIONS ET ÉTAT

On reconnaît à l'État une fonction régulatrice centrale au sein des sociétés contemporaines. C'est également le cas dans le cadre des rapports au jeune et à la famille. Les politiques publiques destinées à l'enfance et à la jeunesse mettent cependant souvent en tension l'intervention sociale et l'intervention judiciaire, l'une venant parfois instrumentaliser l'autre. Quel équilibre établir entre ces modes d'interventions, fondés sur des logiques différentes, parfois opposées : la relation d'aide d'un côté et la coercition de l'autre ? Existe-t-il un autre terme dans cette équation ? Une hiérarchie s'impose-t-elle entre les pratiques de sanction, d'intervention, de négociation et de conciliation et ou se complètent-elles de façon horizontale? Bref, quel est le rôle de l'État contemporain dans la régulation de la famille, de l'enfance et de la jeunesse ?

TABLE RONDE 4 - JEUNES, CITOYENNETÉ ET SOCIÉTÉ

Peut-on penser l'enfant comme être abstrait ? C'est parfois le sens qui ressort d'une lecture distanciée des droits de l'enfant. L'individualité y est toujours abordée comme une réalité à la fois évidente et nécessaire. Or, cette idée est elle-même le produit d'un certain état des rapports sociaux. Aussi, un certain type de société produit une certaine conception de l'éducation, de l'autonomie personnelle, et traduit en même temps, de façon paradoxale, notre rattachement, sinon notre dépendance à cette société. Comment se conjugue la réalité de l'enfant comme être social, sinon comme citoyen ? À quel âge cesse-t-on d'être un enfant ou un adolescent ? Qu'est-ce qu'un jeune ? Notre conception de la responsabilité personnelle doit-elle être drastiquement associée à un âge précis ? Est-elle fonctionnelle et réaliste ? Pourquoi ?

II. SOUSSION DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent inclure :

- Le titre et un résumé de maximum 500 mots de la présentation envisagée
- La table ronde à laquelle se rattachera la présentation
- Votre CV

Les propositions doivent être envoyées en français ou en anglais par email au plus tard le 15 octobre à l'adresse suivante : jeunesse-carrefour@umontreal.ca

III. FRAIS DE PARTICIPATION

Vos frais de déplacement, incluant les frais de transport en classe économique, l'hébergement pour les nuitées du 22 au 25 mai et les allocations de repas sont défrayés par nos organisations. Par ailleurs, puisque nos fonds sont limités, si vous bénéficiez de fonds vous permettant de payer en tout ou en partie ces dépenses, nous vous serions grés de nous le mentionner.

Nous demeurons à votre disposition si davantage de renseignements vous sont nécessaires. N'hésitez pas à communiquer avec nous via jeunesse-carrefour@umontreal.ca

Pour le comité organisateur du colloque,

Pierre Noreau

Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

Directeur du projet Accès au Droit et à la Justice

Marie-Christine Saint-Jacques

Professeure, École de travail social et de criminologie, Université Laval

Directrice du Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale



YOUTH AT THE CROSSROADS

of Family, Community, State and Society

Children's Rights and Connections in the Changing Contexts of Family,
Culture, and Society

On the occasion of the 30th anniversary of the Convention on the Rights of the Child, two Quebec-based research networks (*ADAJ - Accès au droit et à la justice*, focused on youth access to law and justice, and *Séparation parentale, recomposition familiale*, focused on changing family structures) are jointly hosting a Colloquium focused on « *Youth at the Crossroads* », to be held **in Montreal on May 23-24, 2019**.

Participation in this Colloquium is open to current doctoral students, recent graduates and early-career academics in any youth related discipline (law, social work, social studies, ...). The conference is intended to provide participants with a stimulating environment to discuss their work with international experts.

I. DESCRIPTION OF THE COLLOQUIUM

Entitled *Youth at the Crossroads of Family, Community, State and Society: Children's Rights and Connections in the Changing Contexts of Family, Culture, and Society*, the international colloquium promises to examine contemporary notions and realities of youth through their relationships. Organized around four round-table discussions focused on the connections of young people to their families, communities, State and society, the colloquium will provide experienced and young researchers with an opportunity to exchange ideas and perspectives.

Each round-table discussion will last 1 hour and 15 minutes, such that each speaker has 15 minutes to present, leaving 15 minutes for exchange and questions at the end.

ROUND TABLE 1 – YOUTH AND FAMILY CONFIGURATIONS

Family transitions – whether they arise due to parental separation, reconfiguration of the family unit, or the removal of children from their families for the purpose of protection - all have a deep impact on the connections between affected young persons and other family members.

For example, separation from one or both parents, or the introduction of step-parents, requires significant adjustment to change within the family. What role does the child play in the separation process and in the new family subsequently formed? While this constitutes the central question in the roundtable discussion, other issues to be addressed include the role and status of step parents, the law's protection of significant relationships in a family context, and the child's relationships within substitute or foster families.

ROUND TABLE 2 – YOUTH, COMMUNITY AND BELONGING

The strength and sustainability of communities often depend on their youngest members. The reverse can also be true: for young people, community membership is significant for their sense of identity and well-being. State institutions and actors may be called upon to take community affiliation into account when the needs, interests or rights of children are at stake. Young people are also active in creating meaningful communities for themselves - for example, through social media, or on the street - and their multiple affiliations and relationships play significant roles in their lives. This theme invites exploration of the relationships of young people to the communities in which they grow up, and the range of potential responses to those relationships.

ROUND TABLE 3 – YOUTH AND STATE INTERVENTIONS

The State plays a central role in regulating contemporary societies, and explicitly enters into relations with young people and their families in the contexts of protection and delinquency. Public policy surrounding youth and childhood is often imbued with a tension between social and judicial intervention, and the instrumentalization of each by the other. Is it possible to balance these (often contradictory) approaches, one aimed at helping and the other experienced as coercion? Is there common ground to be exploited? Are there ways to escape this conflict? Does a hierarchy of State practices exist, moving from sanction to intervention and then to negotiation and conciliation? Or does the effectiveness of these State tools depend on their coexistence? In general, what is the contemporary State's role in the regulation of family, childhood and youth?

ROUND TABLE 4 – YOUTH, CITIZENSHIP AND SOCIETY

Is it possible to conceptualize young persons as abstract beings? A brief overview of texts pertaining to children's rights might suggest this to be the case. Individuality is viewed as both obvious and necessary. But its centrality depends on particular understandings of social relationships, and on the particular meanings that a society gives to education, personal autonomy, and even to the commitment and dependency of its own citizens. How does this affect an understanding of children as social beings? At what age does one cease to be a child or an adolescent? What is youth? Must the responsibilities of members of a given society be so

tightly linked to age? Are our notions of the individual rights and responsibilities of youth functional and realistic?

II. SUBMISSION DETAILS

Submissions should include :

- The title of the work and a 500-word (maximum) abstract,
- The Round Table in which your presentation would take place
- Author's full professional affiliation and CV (or resume)

Submissions should be sent in English or in French by e-mail to jeunesse-carrefour@umontreal.ca. The deadline for the submission of abstracts is October 15, 2018.

III. TRAVEL AND ACCOMODATION

Expenses related to the Colloquium, including economy air transport, hotel accommodations for three nights from the 22nd to the 25th of May, and meals, will be covered by our research networks. On the other hand, since our funds are indeed limited, we would be very appreciative should you have available resources that could help cover these costs in part or in their entirety.

We sincerely hope it will be possible for you to accept our invitation to join us in Montreal next May. Should you require any additional information, please feel free to contact us at jeunesse-carrefour@umontreal.ca

Best wishes on behalf of the Colloquium organizing committee,

Pierre Noreau

Professor, Faculty of Law, Université de Montréal
Director, ADAJ - Accès au droit et à la justice

Marie-Christine Saint-Jacques

Professor, School of Social Work and
Criminology, Université Laval
Director, Séparation parentale, recomposition
familiale

